
NOUVEAU
JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1835.

MÉMOIRES HISTORIQUES

Sur la dynastie des khalifes Abbassides, par M. QUATRE-
MÈRE, membre de l'Institut.

PREMIÈRE PARTIE.

AVÈNEMENT DES ABBASSIDES AU KHALIFAT.

La dynastie des Ommiades touchait à son déclin. Cette monarchie puissante, fondée sur l'usurpation, avait consolidé son pouvoir par des succès brillants, reculé au loin les bornes de la domination musulmane et porté la terreur de ses armes jusqu'aux extrémités de l'Orient, sous les murs de Constantinople et dans les plaines de la France; mais, depuis longtemps, les vices de l'administration, des dissensions intestines, des révoltes étouffées dans des flots de sang, minaient ce grand corps, le menaçaient d'une ruine inévitable;

et les khalifes assis sur ce trône vacillant avaient peine à retenir le sceptre qui semblait à tout moment devoir s'échapper de leurs mains. A cette époque, deux familles, recommandables toutes deux par une origine illustre, travaillaient sourdement et avec persévérance pour se frayer la route à la puissance suprême. Les descendants d'Ali faisaient valoir des titres dont personne ne pouvait contester la légitimité. Le sang du prophète qui coulait dans leurs veines, les vertus d'Ali, l'assassinat odieux de ce khalife, le meurtre de son fils Hosain, tout concourait à répandre sur cette famille un intérêt touchant, et semblait devoir réunir en sa faveur les cœurs et les bras de tous les bons musulmans. Mais, par une fatalité étrange, le malheur et la trahison s'attachèrent constamment aux pas des Alides; et toutes leurs tentatives n'avaient abouti et n'aboutirent par la suite qu'à faire périr d'une mort cruelle des hommes estimables, dignes d'un sort plus heureux.

Avouons-le toutefois, car l'impartialité est le premier devoir d'un historien, les descendants d'Ali durent, en partie, s'attribuer à eux-mêmes le mauvais succès de leurs entreprises. Cette famille s'était partagée en plusieurs branches, dont chacune revendiquait pour un de ses membres le titre de *khalife* ou d'*imam*. Les prétentions de l'une étaient, aux yeux des autres, complètement illégitimes. Lorsqu'un des Alides prenait les armes dans quelque province de l'empire musulman, il était soutenu par ses parents, ses alliés et un certain nombre de personnes pour qui un descen-

dant de Mahomet était toujours un digne héritier du trône; mais on ne voyait pas la famille d'Ali tout entière se lever comme un seul homme pour défendre les droits du prétendant, armer en sa faveur les bras des nombreux partisans qu'elle comptait dans tous les pays soumis à l'islamisme. Dès lors ces tentatives, plus ou moins audacieuses, manquaient totalement d'ensemble. On pouvait obtenir des succès partiels; mais ils se bornaient toujours à l'occupation d'une province, et leur influence ne s'étendait pas plus loin; le prétendant, après quelques moments d'une existence brillante, finissait par succomber sous les coups d'adversaires puissants, qui joignaient à des forces supérieures tout ce que la ruse et la fourberie peuvent offrir de ressources.

Enfin il faut convenir que les descendants d'Ali se montrèrent rarement au niveau du rôle qu'ils étaient appelés à jouer. Parmi ceux qui, à différentes époques, revendiquèrent le titre de khalife, il n'en est pas un, à la vérité, qui ne se distinguât par des qualités morales dignes d'estime; plusieurs montrèrent un courage personnel qui leur mérita l'estime même de leurs ennemis. Mais aucun d'eux n'eut en partage cette prudence consommée, cette volonté ferme, cette énergie indomptable qui savent maîtriser les événements, tirer des succès tout le parti possible; se créer des ressources au milieu des revers les plus terribles et ramener la victoire au moment où tout semble désespéré. Ils surent vaincre, mais ils ne surent pas profiter de leurs victoires; aussi leurs efforts n'amènèrent

que des succès plus brillants que solides. Ils purent retarder de quelques moments, mais non prévenir la catastrophe terrible qui ne pouvait guère manquer de terminer des entreprises mal conçues et conduites avec plus de bravoure que de sagesse.

Cependant les fils d'Abbas, plus adroits et plus heureux que leurs concurrents, réclamaient aussi la dignité de khalife. Le seul titre sur lequel ils s'appuyaient était le nom d'un de leurs ancêtres, oncle de Mahomet. Mais cette origine, en leur assurant la considération qui suit une naissance illustre, ne leur donnait réellement aucun droit au rang suprême; et leurs prétentions, reposant sur un fondement aussi ruineux, auraient échoué complètement si les Abbassides n'avaient employé, pour les soutenir, toutes les manœuvres d'une politique profonde, d'une fourberie raffinée, et s'ils n'avaient eu pour auxiliaires le génie et le bras du farouche Abou-Moslem, un de ces hommes redoutables que la providence fait naître quand elle veut changer la face des empires.

Nous allons donner ici quelques détails sur l'origine de cette famille, qui était destinée à jouer dans l'histoire un rôle si brillant; mais je dois avant tout consigner ici une observation.

Les Abbassides sont souvent désignés, chez les écrivains orientaux, par la dénomination de *Haschemis, enfants de Haschem*¹, parce qu'en effet ils descendaient de Haschem, aïeul d'Abbas. L'auteur du *Kitab-alagâni* fait mention de la dynastie des Ha-

¹ *Kitab-alagâni*, tom. I, fol. 118 r.; tom. III, fol. 401 v.

schemis, الدولة الهاشمية¹. Il raconte que le poète Ebn-Maïadah² avait loué également les Ommiades et les Haschemis, et que, parmi les derniers, Mansour et Djafar ben-Soleïman avaient été les principaux objets de ses éloges; mais il faut observer que ce nom ne s'applique pas exclusivement aux descendants d'Abbas; ceux d'Ali sont souvent désignés par cette même dénomination³; et, en effet, les uns comme les autres tiraient leur origine de Haschem.

Abbas⁴, fils d'Abd-almotaleb, était oncle paternel de Mahomet; sa naissance toutefois n'avait précédé que de trois années celle de son neveu. Lorsque celui-ci prétendit avoir reçu la mission divine, Abbas se montra bien disposé à le reconnaître comme prophète; mais, redoutant la vengeance des Koräischs et craignant de perdre les prérogatives importantes qui étaient héréditaires dans sa famille, et dont lui-même se trouvait en possession, il n'osait se déclarer ouvertement et se contentait d'écrire secrètement à Mahomet pour l'informer des projets de ses ennemis. Forcé même de combattre sous leurs drapeaux, il fut fait prisonnier à la bataille de Bedr. Mahomet exigea de lui une somme d'argent assez forte pour sa rançon et pour celle de ses deux neveux, Akil et Naufal, et de son ami Otbah ben-Amrou⁵. Abbas retourna à la

¹ *Kitab-alagäni*, tom. III, fol. 252 r.

² *Ib.* tom. I, fol. 114 r.

³ *Ib.* tom. I, fol. 308 v.

⁴ Makrizi, *Moukaffä*, man. ar. 675, fol. 198 r. et v.

⁵ *Sihar-alsclef*, man. de Saint-Germain 133, fol. 103 r.

Mecque. Mais bientôt après, renonçant à tous les ménagements extérieurs qu'il avait gardés jusqu'alors, il se déclara hautement partisan de l'islamisme, se rendit auprès de Mahomet, qui marchait vers la Mecque, et l'accompagna à la prise de cette ville et au combat de Honain. Abbas, voulant mettre à profit un triomphe auquel il avait contribué, pria son neveu de lui remettre la clef de la kabah et de lui rendre la charge de *sadin*, c'est-à-dire de gardien de cet édifice, avec celle que l'on appelait *sikaïah*, سقاية, qui conférait le privilège de fournir de l'eau douce aux pèlerins; mais Mahomet ne crut pas devoir accéder à cette demande, et laissa ces prérogatives honorables à Othman ben-Talhah, qui en était alors en possession¹. Malgré ce refus, qui ne put manquer d'affecter péniblement Abbas, le prophète témoigna constamment à son oncle toute la vénération qu'un fils peut avoir pour son père.

Au moment de la mort de Mahomet ce fut Abbas qui, accompagné de ses deux fils, Fadl et Katham, prit soin de laver le corps². Il composa des vers à la louange de son neveu³. Abbas reçut des khalifes Omar et Othman les marques de considération les plus éclatantes⁴. Lorsque l'un de ces princes, étant à cheval, rencontrait Abbas marchant à pied, il ne manquait pas de descendre de sa monture et d'attendre qu'il se

¹ Zamakhschari, *Kaschschaf*, tom. I. fol. 188 v.

² Masoudi, *Tenbih*, man. de Saint-Germain 337, fol. 154 v.

³ Id. *Moroudj*, tom. I, fol. 216 γ. et v.

⁴ Makrizi, *loc. laud.*

lût éloigné, ou même de l'accompagner à pied jusqu'à sa demeure. Un écrivain arabe, Kemal-eldin, nous a conservé un trait qui prouve que le gendre du prophète, Ali, témoignait à Abbas une extrême déférence¹. Ce dernier se distinguait, entre autres qualités physiques, par la hauteur de sa taille² et par une voix forte et sonore³. Cet homme respectable perdit la vue vers la fin de sa carrière, et resta aveugle pendant cinq années. Il mourut l'an 32⁴, ou, suivant d'autres, l'an 34 de l'hégire⁵. Les uns lui donnent quatre-vingt-huit, d'autres quatre-vingt-six ans de vie. A sa mort le khalife Othman fit la prière sur son corps et resta assis près du tombeau jusqu'à la fin des obsèques⁶. On montre encore aujourd'hui, dans le lieu nommé Merowa, situé près de la Mecque, une maison qui, suivant la tradition, appartenait à Abbas⁷. Un écrivain célèbre, Hescham-Kelbi, avait composé, sur la vie d'Abbas, un ouvrage spécial⁸. Cet homme vénérable avait pour femme Lebbabah⁹, et laissa quatre fils; savoir: Abdallah, Fadl, Obaïd-Allah, et Katham¹⁰.

¹ Man. ar. 890, f. 27 v. 28. — *Kitab-alagâni*, t. III, f. 119 v.

² Man. ar. 703, fol. 28 r.

³ Zamakhschari, *Kaschschaf*, tom. III, fol. 280 r.

⁴ Makrizi, *loc. laud.* — *Moudjmel-alsawarikh*, man. pers. 62, fol. 185 v. — Masoudi, *Tenbih*, fol. 161 v. — *Nozhat-alkoloub*, man. pers. 139, pag. 49.

⁵ *Sitar-alselef*, man. de Saint-Germain 133, fol. 104 v.

⁶ *Ib.* fol. 104 v.

⁷ Burekhardt, *Travels in Arabia*, tom. I, pag. 215.

⁸ *Kitab-alfehrest*, man. ar. 874, fol. 132 v.

⁹ Masoudi, *Tenbih*, fol. 144 v.

¹⁰ Makrizi, *loc. laud.* fol. 202 v.

Abd-allah, fils aîné d'Abbas, eut pour mère Lebabah, fille de Hareth ben-Hazen¹. Il vint au monde trois ans avant le commencement de l'hégire. Son père le porta à Mahomet, qui l'embrassa, lui frotta la tête et le visage en implorant pour lui la bénédiction de Dieu. « Seigneur, dit-il, veuillez éclairer cet enfant, « remplir son esprit de lumières et d'intelligence ; faites « de lui un de vos plus vertueux serviteurs. » Quoiqu'il en soit de la vérité de ce fait, qui peut fort bien avoir été imaginé après coup, Abd-allah, par la pénétration et l'étendue de son esprit, par ses vastes connaissances, qui lui avaient fait donner le surnom de *Bahr* (la mer)², acquit au plus haut point l'estime et le respect de tous les musulmans. Profondément versé dans les matières religieuses, regardé à juste titre comme le plus docte et le plus fidèle interprète de l'Alcoran et des sentiments de Mahomet, il était consulté comme un oracle par les personnages du plus haut rang, et jamais on ne croyait pouvoir appeler de ses décisions. A ces qualités estimables Abd-allah joignait une libéralité et une munificence qui seules auraient suffi pour rendre son nom célèbre³.

Il n'était âgé que de treize ans à l'époque de la mort de Mahomet⁴. Il jouit d'une grande considéra-

¹ Makrizi, *Moukaffâ*, man. ar. 675, fol. 198 v.

² *Ib.* fol. 201 r.

³ Abou-Bekr-ben-Hodjdjah, man. ar. 1595, fol. 62 v. 63. — Makrizi, *loc. laud.* fol. 209 r.

⁴ *Ib.* fol. 198 v.

tion auprès des khalifes Abou-Bekr, Omar et Othman. Ce dernier, se voyant assiégé par ses ennemis, l'an 35 de l'hégire, chargea Abd-allah de la conduite des pèlerins de la Mecque. Avant cette époque, Abd-allah avait fait un voyage en Égypte et s'était trouvé à la conquête de l'Afrique par les troupes musulmanes. Ali avait toujours entretenu avec ses cousins, les enfants d'Abbas, des relations intimes. Hoçaïn, fils d'Ali, était frère de lait de Katham, fils d'Abbas, ayant eu pour nourrice Omm-Fadl, épouse de cet oncle de Mahomet¹. Au moment de la mort d'Omar², lorsque Othman obtint le khalifat au mépris des droits d'Ali, ce dernier essuya les reproches d'Abd-allah, qui lui fit honte de s'être laissé duper par un stratagème astucieux. Ali répondit avec douceur que, dans cette circonstance, il n'avait point été réellement trompé; mais que, voyant son concurrent réunir en sa faveur les suffrages des musulmans, il avait craint, s'il manifestait une opposition ambitieuse, de livrer les Arabes au fléau de la guerre civile. La famille d'Abbas ne cessa de témoigner à Ali le dévouement le plus sincère; et, de son côté, ce khalife, appréciant le mérite éminent d'Abd-allah, lui confia, ainsi qu'à ses frères, les emplois les plus importants³. Abd-allah se trouva, avec ses trois frères, Obaïd-allah, Katham et Fadl-Moabbad, sous les drapeaux d'Ali, au combat fameux dans les annales musulmanes sous

¹ *Omdat-altâlib*, man. ar. 636, fol. 115 r. et v.

² *Kitabi-fotouh*, tom. I, man. pers. 97, fol. 233 r.

³ Ebn-Djouzi, man. ar. 640, fol. 10 v.

le nom de *combat du chameau*¹. Ce fut dans cette circonstance que les deux frères choisirent pour leur vêtement une robe de soie noire à larges manches, qui devint par la suite le costume de tous les khalifes Abbassides². Avant la bataille³, Ali, qui avait à cœur d'épargner le sang des musulmans, mit tout en œuvre pour faire tomber les armes des mains de ses ennemis. Persuadé que Aïschah, qui paraissait avoir été entraînée un peu malgré elle dans la guerre civile, prêterait plus facilement l'oreille au langage de la raison et de la vérité, il députa vers elle Abd-allah ben-Abbas pour lui représenter les suites funestes que devait entraîner cette collision déplorable, qui allait mettre aux prises des parents, des amis, des concitoyens. Ces arguments si forts, exposés par un négociateur aussi vertueux qu'habile, ne pouvaient manquer de faire une vive impression sur l'esprit de l'épouse de Mahomet; mais l'ambition des rivaux d'Ali prévint l'effet de ces sages remontrances et rendit une lutte inévitable.

Bientôt après Ali choisit Abd-allah pour commander, en son nom, dans la ville de Basrah⁴. Obaid-allah, frère d'Abbas, fut nommé gouverneur de la ville de Sanâ et de tout le Yémen⁵. Katham, son autre frère, obtint le gouvernement de la Mecque⁶.

¹ Masoudi, *Morouadj*, tom. I, fol. 318 r.

² *Inschâ*, man. ar. 1573, fol. 121 r.

³ *Kitabi-fotouh*, tom. II, man. pers. 98, fol. 23 v.

⁴ Makrizi, *Moukaffâ*, fol. 198 v.

⁵ *Kitabi-fotouh*, tom. II, fol. 211 r. 216 r.

⁶ *Ib.* fol. 206 v. — Taki-efdin-Fâsi, *Histoire de la Mecque*, man. ar. 722, fol. 208 r.

Fadl, leur frère, remplissait aussi, au service d'Ali, des fonctions importantes¹.

Dans cette longue série de combats qui eurent lieu dans les plaines de Siffin, entre les troupes d'Ali et celles de Moawiah, Ali, voulant donner à Abd-allah la preuve la plus honorable de sa confiance, lui déféra le commandement de sa cavalerie²; mais, en même temps, il lui défendit expressément de répondre à aucun défi et de se mesurer en combat singulier avec aucun des guerriers ennemis³. Après une lutte acharnée dans laquelle la victoire s'était constamment déclarée pour le parti de la légitimité, Ali, forcé par les clameurs de son armée, consentit, par une faiblesse impardonnable, à soumettre ses droits aux chances d'une conférence qui devait avoir lieu entre des arbitres choisis par les deux rivaux. Le khalife, qui connaissait mieux que personne l'intégrité et la haute capacité d'Abd-allah, voulait le désigner pour son négociateur⁴; mais les troupes, poussées sans doute par un mauvais génie, s'opposèrent à ce choix et contraignirent leur chef à nommer, pour cette mission importante, Abou-Mousa-Aschari⁵. Ce dernier se montra complètement au-dessous du rôle qu'il avait à jouer; et, soit lâcheté, soit ineptie, il sacrifia les intérêts du

¹ *Kitabi-fotouh*, tom. II, fol. 171 v.

² *Ib.* fol. 104 v.

³ Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 360 r.

⁴ *Moudjmel-altawarikh*, man. pers. 62, fol. 189 r.

⁵ *Ib.* fol. 196 r. — Schebristau, *Histoire des religions*, man. ar. fol. 48 r.

maître respectable dont personne ne pouvait, avec quelque apparence de justice, contester les droits à la dignité de khalife. Abd-allah était présent aux conférences de Siffin, et vint rapporter à Ali par quel stratagème grossier il avait été joué¹.

A la suite de ces conférences infructueuses Abd-allah se rendit à Basrah et reprit ses fonctions de gouverneur de cette ville². Bientôt après un schisme se forma parmi les partisans d'Ali : des hommes qui avaient combattu sous les drapeaux de ce prince, s'étant réunis au nombre de vingt-quatre mille et ayant pris le nom de Harawris, abjurèrent formellement la fidélité qu'ils avaient jurée à leur maître et refusèrent de le reconnaître pour khalife. Ali, voulant ramener par la douceur ces hommes égarés, leur envoya Abd-allah ben-Abbas³, qui mit en œuvre toutes les ressources de son éloquence pour faire rentrer les factieux dans le devoir : ses efforts ne furent pas complètement inutiles ; car une partie des rebelles reconnut sa faute et se soumit à l'autorité du légitime khalife ; mais le reste demeura sourd aux représentations et aux conseils d'Abd-allah, et persista dans sa révolte. Quelque temps après⁴ Ali désigna encore Abd-allah pour aller traiter avec les mêmes *Kharedjis* ; mais cette négociation ne produisit pas de grands résultats. Les peuples

¹ *Moudjmel-altawarikh*, fol. 189 v. 190 v.

² Makrizi, *loc. laud.* fol. 198 v.

³ *Siiar-alselef*, man. de Saint-Germain 133, fol. 84 v. 85 r. — *Kitabi-fotouh*, man. pers. 98, fol. 226 r. — Makrizi, *Moukaffi*, fol. 205 v. 206 r.

⁴ *Kitabi-fotouh*, tom. II, fol. 237 v.

du Zaboulestan ayant voulu se soustraire à l'autorité du gouvernement arabe, Ali écrivit à Abd-allah pour lui ordonner de faire partir un général, à la tête d'un corps de troupes, afin de combattre ces hommes audacieux et les forcer de subir une seconde fois le joug¹.

J'ai dit plus haut que les deux frères d'Abd-allah, Obaïd-allah et Katham, avaient été choisis par Ali pour gouverneurs, l'un du Yémen et l'autre de la Mecque. Tous deux montrèrent, à l'égard de leur parent, une fidélité inviolable. Tandis que les armées musulmanes se livraient des combats acharnés dans les plaines de Siffin, Moawiah fit partir une armée sous les ordres de Bescher ben-Artat, de la tribu d'Amer, auquel il recommanda d'exterminer, autant qu'il lui serait possible, les partisans d'Ali, sans épargner ni les femmes ni les enfants. Ce général, étant arrivé à Médine, égorga plusieurs personnes attachées à Ali, et renversa quelques maisons. A la Mecque et à Scharat il commit les mêmes actes de cruauté. Arrivé à Nedjran, il massacra Abd-allah ben-Abd-almodan, de la famille de Hareth, ainsi que son fils. Tous deux étaient gendres des enfants d'Abbas, et le père remplissait les fonctions de gouverneur au nom d'Ali. Bescher se rendit ensuite dans le Yémen. Obaïd-allah ben-Abbas, qui commandait pour Ali dans cette pro-

Akhbar-aldjilad, man. ar. 638, fol. 162 r.

² *Kitabi-fotouh*, man. pers. n° 98, fol. 206 r. 214 v. 215 r. — Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 361 v. — *Kitab-alagâni*, tom. III, fol. 430 r.

vince, était alors absent, ou, suivant un autre récit, avait pris la fuite en apprenant la marche de son ennemi. Il avait deux fils en bas âge, Abd-alrahman et Katham, qui étaient restés auprès de leur mère Djouwaïriah, fille de Khaled, de la famille de Kenanah, et surnommée Omm-Hakim. Bescher, ayant fait enlever les deux enfants, les égorga de sa propre main à coups de couteau. Ali, à la nouvelle de cet assassinat odieux, fit partir un de ses généraux, Harithah ben-Kodamah, à la tête d'un corps d'armée, lui recommandant de faire toute la diligence possible pour punir le meurtrier. En même temps il adressa au ciel une prière fervente pour demander que cet homme criminel ne quittât pas le monde sans avoir perdu la raison; et, si l'on en croit les écrivains musulmans, ce vœu fut complètement réalisé. A son arrivée dans le Yémen, Harithah ne tarda pas à apprendre que son maître avait succombé sous le poignard d'un fanatique. Cependant Omm-Hakim, épouse d'Obaïdallah, depuis la mort tragique de ses enfants était livrée à une douleur qui absorbait toutes les facultés de son esprit. Ne se laissant distraire par rien, elle n'écoutait d'autres discours que ceux qui lui retraçaient cet événement funeste. Elle parcourait les foires des Arabes et redemandait à tout le monde ses enfants en récitant ces vers :

O toi qui as vu mes deux fils, semblables
 A deux perles que la coquille, en s'entr'ouvrant, a
 laissées à découvert.

¹ *Kitab-alagâni*, tom. III, fol. 431 r.

O toi qui as vu mes deux fils, c'est-à-dire mes
oreilles et mon cœur;
Et mon cœur aujourd'hui m'est enlevé.
O toi qui as vu mes deux fils, la moelle de mes os;
Et ma moelle est maintenant anéantie.
J'ai entendu parler de Bescher, et je n'ai pu croire
les discours que l'on débite
Et les mensonges de ceux qui l'accusent.
(Serait-il vrai qu'un glaive acéré eût coupé les
veines du cou de mes fils? Tel est le mensonge
que l'on répète.)
Jusqu'à ce que j'aie rencontré des hommes de sa
famille;
Hommes fiers et qui tiennent dans leur tribu un
rang distingué.
Aujourd'hui, que Dieu maudisse Bescher autant
qu'il le mérite!
J'en jure par la vie du père de Bescher, cette ac-
tion est un crime atroce.
Qui de vous fera connaître à une femme troublée,
égarée,
Consumée par la soif, le sort de deux enfants qui
sont égarés, tandis que
Leurs pères sont arrivés ce matin.

Elle était parvenue à la Mecque et y faisait entendre les accents de sa douleur. Un Arabe du Yémen, attendri et touché de compassion, résolu, dit-on, de venger cette malheureuse mère. S'étant rendu auprès de Bescher, il parvint à gagner sa confiance¹; et un jour, ayant emmené dans la vallée d'Aoutas les deux enfants du meurtrier, il les égorgea; après quoi il prit la fuite. Je donnerai plus bas quelques détails sur l

¹ *Kitab-alagâni*, tom. III, fol. 431 v.

suite de cette histoire. Si l'on en croit un écrivain¹, lorsque Bescher ben-Artat quitta le Yémen pour retourner en Syrie, Abd-allah ben-Abbas, à la tête d'un corps de mille cavaliers, se mit à la poursuite de cet indigne meurtrier, l'atteignit, le fit prisonnier et lui infligea la juste peine de son crime. Mais cette assertion ne paraît pas appuyée sur des témoignages à l'abri de la critique.

Abd-allah était retourné à Basrah et avait repris les fonctions importantes de gouverneur de cette ville. Cependant Ali² avait, dans cette même cité, un émissaire secret, nommé Abou'laswad, qui était chargé de surveiller les agents préposés au maniement des fonds publics et d'éclairer le khalife sur leur conduite. Abd-allah, instruit du rôle que jouait cet homme, et l'ayant un jour rencontré, lui adressa des reproches insultants. Abou'laswad, outré de dépit et ne respirant que la vengeance, se hâta d'écrire à Ali pour lui dénoncer Abd-allah comme ayant dissipé, à l'insu du khalife, les fonds dont il avait la gestion. Ali, ajoutant foi un peu légèrement aux rapports de son agent, écrivit à Abd-allah pour lui demander des éclaircissements précis sur cet objet. Abd-allah se contenta de nier sèchement le fait et de protester de la fidélité scrupuleuse et de la surveillance exacte qu'il avait mises dans la levée et l'emploi des revenus publics. Le khalife insistant pour obtenir, sur cette matière,

¹ *Kitabi-fotouh*, tom. II, man. pers. 98, fol. 219 r.

² Makrizi, *Moukaffâ*, f. 199 r. et v. — *Kitab-alagâni*, t. III, fol. 134 v.

un compte parfaitement en règle, Abd-allah répondit fièrement que le prince n'avait qu'à nommer un autre gouverneur, attendu qu'il allait immédiatement quitter la ville. En effet, ayant mandé auprès de soi ceux qui lui étaient unis par les liens du sang et de la reconnaissance, il enleva tout l'argent qui se trouvait dans le trésor de Basrah, et qui se montait, suivant les uns, à quatre cent mille pièces d'argent, suivant d'autres, à sept cent mille, et, suivant un autre récit, à un million, et se mit aussitôt en marche. Harcelé par les Arabes de la tribu de Bekr, qui lui livrèrent un combat sanglant, poursuivi sans succès par un corps de cavaliers envoyé par Ali, Abd-allah échappa à tous les dangers et arriva à la Mecque, accompagné de vingt personnes et sans avoir rien perdu des richesses qu'il traînait avec lui. A cette nouvelle Ali s'empressa d'écrire à son parent pour lui représenter l'irrégularité de sa conduite et l'engager à restituer des sommes qui appartenaient aux veuves, aux orphelins, et qu'il ne pouvait retenir sans se rendre coupable aux yeux des musulmans. Abd-allah, dans sa réponse, alléguait que l'argent enlevé par lui était au-dessous de ce qui lui était légitimement dû. Cette correspondance continua, de part et d'autre, sur un ton d'aigreur et de récriminations mutuelles, mais n'amena aucun résultat.

La conduite tenue par Abd-allah, dans cette circonstance, paraît s'accorder mal avec le caractère noble et généreux que lui attribuent les historiens et que toute sa vie semble justifier; aussi d'autres écri-

vains nient formellement le fait. Si l'on en croit un historien ancien et véridique, Ahmed-Koufi¹, Abou'l-aswad avait en effet desservi Abd-allah auprès d'Ali et l'avait accusé de dissiper les fonds du trésor. Cette inculpation donna lieu à une correspondance assez aigre qui s'établit entre les deux parents, et à la suite de laquelle Abd-allah donna sa démission de gouverneur de Basrah. Mais bientôt après, cédant aux sollicitations du khalife, il consentit à reprendre le poste important qu'il avait quitté². D'autres écrivains attestent également qu'Abd-allah ne quitta pas la ville de Basrah³. Au moment où les affaires d'Ali s'embrouillaient de plus en plus, et où le khalife, entouré d'ennemis, trahi ou mal servi par les siens, était prêt à tomber dans le désespoir, Abd-allah, quittant Basrah, accourut auprès de son maître, et parvint à faire rentrer dans son âme le courage et la tranquillité⁴; mais bientôt Ali tomba sous le poignard d'un fanatique. Au rapport d'un historien judicieux⁵, ce fut Abd-allah qui, conjointement avec Hasan et Hosain, lava le corps de l'infortuné khalife. Suivant les mêmes traditions⁶, Abd-allah, s'étant rendu auprès de Hasan, signa comme témoin le traité par lequel ce faible héritier d'Ali fit à Moawiah la cession de ses droits au

¹ *Kitabi-fotouh*, tom. II, fol. 221 r. et v.

² *Ib.* fol. 222 r.

³ Makrizi, *loc. laud.* fol. 199 v.

⁴ *Moudjmel-altawarikh*, fol. 190 v.

⁵ *Omdat-altâlib*, man. ar. 636, fol. 27 v.

⁶ Makrizi, *loc. laud.*

khalifat; et, aussitôt après cet acte, il partit, emportant ses bagages et une partie de l'argent qui se trouvait dans le trésor, prétendant que cette somme lui était due pour ses appointements. Mais, suivant un autre récit¹, ce fut Obaïd-allah, frère d'Abd-allah, qui assista au traité conclu entre Hasan et Moawiah.

Ce dernier, se trouvant paisible possesseur du khalifat, Abd-allah eut avec lui quelques relations, qui n'aboutirent qu'à des politesses froides et insignifiantes²; il osa même, en présence de ce prince, faire un pompeux éloge d'Ali³. Mais Moawiah, ayant voulu assurer après sa mort, à son fils Iézid, le rang de khalife, Abd-allah manifesta hautement son improbation pour une conduite qui se trouvait en opposition formelle avec les engagements qu'avait pris Moawiah lors de son traité avec Hasan, et qui choquait, de la manière la plus odieuse, les droits de la famille d'Ali. Au moment de la mort de Moawiah et de l'inauguration de Iézid, Abd-allah, d'accord avec Hosain, Abd-allah ben-Zobaïr et d'autres personnages distingués, refusa de prêter serment de fidélité au nouveau khalife. Entièrement dévoué aux intérêts de Hosain, il regardait les Ommiades comme des usurpateurs, mais ne voyait pas de meilleur œil Abd-allah ben-Zobaïr, qui, malgré son zèle hypocrite pour la famille de Mahomet, ne cherchait, dans le fait, qu'à se frayer la route au rang suprême. Il mit tout en œuvre pour

¹ Makrizi, *loc. laud.* fol. 199 v.

² *Ib.* fol. 205 v. 206 v.

³ Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 379 r.

éclairer son trop crédule parent et le dissuader de quitter la Mecque, où il était adoré, pour aller à Basrah, au milieu d'une population sinon perfide, du moins lâche et inconstante, courir les hasards d'une lutte trop inégale.

J'ai exposé ailleurs les sages avis que, dans cette circonstance, Abd-allah ne cessa de donner à Hosain, et j'ai raconté comment celui-ci, entraîné par de perfides conseils, s'engagea dans une entreprise téméraire et alla, avec sa famille presque entière, chercher la mort dans les plaines de Kerbelâ.

Abd-allah ben-Abbas était resté à la Mecque. On peut croire que la catastrophe cruelle d'un parent auquel il portait un intérêt si véritable dut abreuver son âme du chagrin le plus vif. Détestant les Omniades, et non moins irrité contre Abd-allah ben-Zobaïr, qui, à ses yeux, n'avait pas plus que ses rivaux des droits légitimes au rang de khalife, il vivait dans la retraite, ne briguant aucune charge, ne prenant aucune part à l'administration. Peu aimé d'Abd-allah ben-Zobaïr, qui n'avait pu l'amener à ployer sous son joug et à le reconnaître comme khalife, il eut plus d'une fois avec ce prince des altercations fort vives dont j'ai ailleurs donné les détails, et dans lesquelles la supériorité de son esprit lui assurait toujours un avantage marqué.

Sans doute Abd-allah ben-Abbas, à qui son âge, sa haute sagesse, ses vastes connaissances, son titre de proche parent du prophète, conciliaient l'estime et le respect de tous les musulmans, aurait pu prétendre à la dignité de khalife; et il est fort probable

que, s'il avait manifesté un pareil dessein, il aurait eu pour réussir les chances les plus favorables; mais cet homme généreux, à qui ses talents donnaient un avantage marqué sur ses contemporains, se montra supérieur aux autres hommes par la noblesse de son caractère. Jamais son cœur ne s'ouvrit à des idées et à des calculs d'une ambition vulgaire. Attaché par le zèle le plus sincère aux intérêts des petits-fils de Mahomet, qu'il regardait comme les seuls héritiers légitimes du khalifat, il fit tout ce qui dépendit de lui pour leur frayer la route au rang suprême, et ne put jamais consentir à reconnaître les droits de leurs compétiteurs. Mais au moment même où la cause des descendants d'Ali paraissait désespérée, Abd-allah ne songea pas un moment à profiter de sa position et de son ascendant, soit pour régner lui-même, soit pour préparer les voies à sa famille, et lui aplanir le chemin qui devait la conduire au rang de khalife. Les frères d'Abd-allah imitèrent sa noble modération et se dévouèrent, à son exemple et sans aucune vue d'intérêt, au service de la famille d'Ali.

Abd-allah, six ans avant sa mort, fut attaqué d'une fistule lacrymale, qui lui fit perdre entièrement la vue. Lorsque cette maladie laissait encore un espoir de guérison, on lui prescrivit, entre autres remèdes¹, de rester couché un certain nombre de jours, et de faire sa prière dans cette position; mais cet homme, scrupuleux observateur des pratiques de la religion musulmane, refusa absolument de se permettre un

¹ Makrizi, *Moukaffi*, fol. 206 r.

acte qu'il regardait comme peu respectueux envers la divinité.

Soïouti, dans son Anthologie arabe¹, rapporte un mot qu'Abd-allah dit au khalife Moawiah, au sujet de sa cécité; mais ce compilateur a commis une légère erreur. En effet, la mort de Moawiah précéda de plusieurs années l'époque où Abd-allah perdit l'usage de la vue. Si l'on en croit quelques historiens², cet accident fut causé par l'abondance de larmes que versait continuellement Abd-allah au souvenir des malheurs d'Ali, de Hasan et de Hosain.

J'ai raconté ailleurs que cet homme respectable, persistant à ne pas reconnaître pour khalife Abd-allah ben-Zobair, celui-ci l'expulsa de la Mecque, et le contraignit, malgré son âge avancé et ses infirmités, de se retirer dans la ville de Taïef. Ce fut là qu'il termina sa carrière, l'an 68 de l'hégire, à l'âge de soixante et onze ans³. Mohammed, fils d'Ali, et surnommé Ebn-Hanefiah, ayant appris la mort d'Abd-allah, s'écria aussitôt: « Nous venons de perdre le docteur de la nation musulmane⁴. » Ce fut le même Ebn-Hanefiah, qui, secondé d'Abou'lkasem-Mohammed, autre fils d'Ali, fit la prière sur le corps d'Abd-allah⁵. Le tombeau de cet homme célèbre subsista

¹ Man. arab. 1568, fol. 198 v.

² Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 405 vers. — Taki-eldin-Fâsi, *Histoire de la Mecque*, man. ar. 722, fol. 68 v.

³ Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 405 v.

⁴ Makrizi, *Moukaffd*, f. 209 v. — Zamakhschari, *Kaschscharf*, tom. I, fol. 134 v.

⁵ Masoudi, *Tenbih*, man. de Saint-Germain 327, fol. 173 v.

jusqu'à nos jours dans la ville de Taïef; ce monument fut renversé, l'an 1803, sous les coups dévastateurs des Wahabis¹. Si l'on en croit Burckhardt², c'était la tombe d'Abbas qui se trouvait dans cette ville; mais la première assertion est beaucoup plus vraisemblable.

Tous les écrivains musulmans se sont plu à chanter les louanges d'Abd-allah ben-Abbas. Zamakhschari³ en fait un magnifique éloge, Dhehebi⁴, Kemal-eldin⁵ et d'autres historiens ont pris plaisir à nous transmettre, sur cet homme célèbre, des détails plus ou moins authentiques, à rapporter quelques paroles qui attestaient son esprit supérieur et ses profondes connaissances.

Abd-allah⁶ eut plusieurs enfants, savoir : Ali, duquel descendirent les khalifes Abbassides, Abbas, Mohammed, Fadl, Abd-alrahman, dont il a été fait mention plus haut, Obaid-allah et une fille appelée, comme son aïeule, Lebbabah. Elle épousa Walid, fils d'Atabah et petit-fils d'Abou-Sofian⁷. L'auteur du *Kitab-alagâni* parle d'un fils d'Abd-allah qui portait le nom de Hosain⁸. Ils eurent pour mère Rabah, fille de Mosrah. Obaid-allah, Fadl et Mohammed ne fais-

¹ *Voyages de lord Valentia*, traduction française, tom. III, pag. 175.

² *Travels in Arabia*, tom. I, pag. 154.

³ *Kaschscharif*, tom. I, fol. 228 r.

⁴ Man. ar. 742, fol. 5 v.

⁵ Man. ar. 890, fol. 8 v. 9 r. et v.

⁶ Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 405 v. 406 r.

⁷ *Kitab-alagâni*, tom. I, fol. 34 v. — *Omdat-altâlib*, man. ar. 636, fol. 16 r.

⁸ Tom. I, fol. 309 v.

sèrent point de postérité. Obaïd-allah, frère d'Abd-allah, mourut l'an 87 de l'hégire¹. Il se distinguait par un caractère noble et une extrême munificence².

Si l'on en croyait une décision juridique³, Abd-allah aurait laissé un fils nommé Salit, sur lequel je dois donner quelques détails. Abbas avait à son service une jeune esclave. Un jour Abd-allah, fils d'Abbas, eut avec cette fille des relations intimes; et bientôt après, du consentement d'Abd-allah, elle épousa un jeune homme de Médine, et en eut un fils. Abd-allah prit cet enfant à son service et lui donna le nom de *Salit*. Il était déjà grand lorsqu'il perdit son maître, et passa au service du khalife Walid, fils d'Abd-almelik. Comme il régnait à cette époque entre les familles d'Ommaïah et d'Abbas une haine active et envenimée, Walid excita Salit à se présenter devant le kadi de Damas comme fils d'Abd-allah. Des témoins, que l'on avait eu soin de gagner, déposèrent de la vérité du fait. Le kadi, ne voulant pas rendre une décision contraire au sentiment du khalife, prononça que Salit avait eu réellement pour père Abd-allah ben-Abbas. Je n'ai pas besoin de faire sentir combien toute cette procédure fut irrégulière, et que le jugement rendu dans cette circonstance fut moins l'expression de la vérité que le résultat d'une intrigue qui avait pour but de chagriner la famille d'Abbas.

¹ Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 441 v.

² *Ib.* fol. 441 v. 442 r. et v.

³ Khondémir, *Habib-alsiïar*, tom. II, fol. 100 vers. — Fakhr-eldin-Bazi, man. ar. 895, fol. 129 r.

Katham, frère d'Abd-allah et fils d'Abbas, alla chercher la mort bien loin de son pays natal. L'an 56 de l'hégire¹, Saïd, fils du khalife Othman, attaqua la ville de Samarkand, qui était alors au pouvoir d'un prince appelé Ikhschid-Sarek, اخشيد سارك. Dans un des combats que les deux partis se livrèrent, Katham, fils d'Abbas, et non pas fils d'Othman, comme porte le manuscrit, tomba sous les coups de l'ennemi. On remarque qu'il avait dans les traits du visage une ressemblance frappante avec Mahomet. Katham reçut les honneurs de la sépulture, soit à Samarkand même, soit dans les environs de cette ville. Le tombeau de ce parent du prophète devint pour les musulmans un lieu de pèlerinage; et après bien des siècles, après les révolutions aussi nombreuses que sanglantes dont cette partie de l'Orient fut le théâtre, le respect qu'inspirait ce monument se conserva sans altération. Timour, lors de son retour à Samarkand, alla visiter le tombeau de Katham². Kotlok-Turkan-àga, sœur du même prince, étant venue à mourir, fut enterrée dans le voisinage de cet édifice³. L'an 830 de l'hégire, Schah-rokh, à son arrivée dans la ville de Samarkand, alla visiter les lieux de pèlerinage que renfermait cette antique cité, et parmi lesquels on distinguait le mausolée de Katham, fils d'Abbas⁴.

On a vu plus haut que Bescher ben-Artat, meur-

¹ Khondémir, *Habib-alsiar*, tom. II, fol. 63 v.

² *Zafer-nameh* (de mon man. fol. 261 v.).

³ *Ib.* fol. 96 v.

⁴ *Matta-alsaadéin*, man. pers. de l'Arsenal n° 24, fol. 145 r.

trier des enfants d'Obaïd-allah ben-Abbas, avait perdu l'usage de sa raison¹. Si l'on en croit quelques auteurs musulmans, c'étaient les prières d'Ali qui avaient attiré sur lui ce châtimeut terrible. On pourrait supposer aussi que le remords d'un crime odieux avait contribué plus qu'autre chose à paralyser ses facultés intellectuelles. Quoi qu'il en soit, livré au délire, il ne pensait qu'à son épée; on lui en apportait une de bois; après quoi on plaçait devant lui une outre enflée, qu'il frappait sans relâche jusqu'à ce qu'il fût fatigué de cet exercice. Cet état ne se termina que par sa mort. Lorsque Moawiah eut été universellement reconnu en qualité de khalife, Obaïd-allah ben-Abbas entra un jour chez le prince, auprès duquel se trouvait alors Bescher : « Malheureux vieillard, lui dit « Obaïd-allah, c'est donc toi qui égorges des enfants? « — Oui, dit Bescher, c'est moi qui les ai tués. — « Par Dieu! s'écria Obaïd-allah, j'aurais bien désiré « que la terre m'eût fait surgir auprès de toi. — Tu « t'y trouves maintenant, dit Bescher. — Que n'ai-je « une épée! dit Obaïd-allah. — Voilà la mienne, » ajouta Bescher. Obaïd-allah se précipitait pour saisir cette arme; mais Moawiah s'en empara et dit à Bescher : « Que Dieu te confonde, malheureux vieil- « lard, à qui l'âge a fait perdre la raison! Tu as devant « toi un membre de la famille de Haschem, dont tu « as provoqué la vengeance en égorgeant ses deux en- « fants, et tu lui présentes ton épée! Tu oublies donc « quel est le caractère des enfants de Haschem? Si cet

¹ *Kitab-alagâmi*, tom. III, fol. 431 v.

« homme avait eu le glaive en main, il aurait commencé par me tuer avant de porter la main sur toi. — Cela est vrai, » répondit Obaïd-allah.

Ali¹, fils d'Abd-allah, vint au monde, suivant quelques historiens, au mois de ramadan de l'an 40 de l'hégire, la nuit du jour où fut assassiné le khalife Ali, cousin de son père. Suivant d'autres récits, sa naissance précéda cette époque, et ce fut Ali lui-même qui lui donna son nom. On y joignit les deux surnoms de *Sadjjad*, السَّجَّاد (celui qui se prosterne), et de *Dhou'lthefnât*, ذُو الثَّفَنَات, c'est-à-dire l'homme aux callosités, attendu qu'il faisait profession d'une piété très-fervente et se livrait à la pratique de la prière avec un zèle et une assiduité bien extraordinaires; car il se prosternait chaque jour, dans l'espace de vingt-quatre heures, mille fois, ou même accomplissait en nombre égal cet ensemble de pratiques comprises sous le nom de *rikah*, رِكْعَة, en sorte que son front, son nez et ses mains s'étaient couverts de callosités semblables à celles qui se forment sur les genoux des chameaux.

Ali était le plus jeune des fils d'Abd-allah, et le seul qui laissa des enfants. Comme son aïeul Abbas il était distingué par l'élévation de sa taille². Il se trouvait à Médine, l'an 63 de l'hégire, à l'époque du funeste combat de Harrah. Après la prise de la ville, il

¹ Makrizi, *Moukaffâ*, fol. 63 r. — Ebn-Khallikan, man. arabe 730, fol. 182 v. 183 r. — *Djami-alhikmah*, man. persan de l' Arsenal 15 n, fol. 65 r.

² Man. ar. 703, fol. 28 r.

fut amené devant le farouche Moslem, général des troupes victorieuses; mais les parents qu'il avait dans la tribu de Kendah, et plusieurs Arabes de la tribu de Rebiah, le prirent sous leur protection et lui sauvèrent la vie¹.

S'étant rendu à la cour du khalife Abd-almelik ben-Merwan, il jouit d'abord d'une grande faveur auprès de ce prince; et nous le voyons, dans une circonstance importante, faire un triste usage de l'ascendant qu'il exerçait sur le khalife, et montrer ainsi que son extrême dévotion tenait plus de l'hypocrisie que d'une haute vertu. Après la défaite de Mosab, frère d'Abdallah ben-Zobair, Abd-almelik, se rappelant les relations d'amitié qu'il avait eues longtemps avec ce général, voulait épargner sa vie; mais Ali prit à tâche d'irriter le prince et d'étouffer en lui ce sentiment généreux qui le portait à la clémence². Il perdit bientôt ce crédit par une démarche imprudente. Abd-almelik ayant répudié Lebbabah³, fille d'Abdallah et arrière-petite-fille d'Abou-Taleb, Ali prit cette princesse pour épouse. Ce mariage indisposa vivement le khalife, qui depuis ce moment voua au fils d'Abdallah une haine profonde, et ne cessait, en toute occasion, de blâmer aigrement sa conduite et de taxer d'hypocrisie son austère dévotion. Walid, fils et successeur d'Abd-almelik, hérita des préventions de son

¹ Voyez *Mémoire sur la vie d'Abdallah ben-Zobair*, pag. 68.

² Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 409 v.

³ Makrizi (*Opuscules*, fol. 134 r.) l'appelle *Djafariah* الجفارية du nom de son aïeul Djafar, frère du khalife Ali.

père, et les porta même beaucoup plus loin; car il fit éprouver à Ali toute sorte d'affronts, et le chassa ignominieusement de sa cour. Une circonstance particulière contribuait encore à envenimer la haine du khalife. Si l'on en croit quelques historiens, il vit en songe son père Abd-almelik qui lui dit : « Pourquoi tourmentes-tu Ali contre toute justice? Ce n'est pas lui, mais ses fils, qui enlèveront à ta famille l'autorité suprême. » Suivant un autre récit, qui est peut-être encore plus vraisemblable, le fils d'Abd-allah se livrait assez ouvertement à des espérances ambitieuses, qui furent en effet réalisées, et ne dissimulait point sa confiance de voir un jour ses enfants assis au trône des khalifes. Ces révélations imprudentes portèrent au comble la haine de Walid. Par son ordre, Ali fut mis en prison, reçut une bastonnade cruelle, et fut promené sur un chameau, la tête tournée vers la queue de l'animal¹. On le revêtit d'une robe de laine grossière, et chaque jour on l'exposait aux rayons d'un soleil brûlant, après lui avoir versé sur la tête des flots d'huile². Le khalife fit écrire dans toutes les provinces de l'empire musulman qu'Ali s'était rendu coupable d'un meurtre sur la personne de son frère Salit³, qui se faisait passer pour fils d'Abd-allah. En-

¹ Makrizi (*Opuscules*, fol. 134 r.) rapporte qu'Ali fut fouetté deux fois : l'une à la suite de son mariage avec sa cousine Lebba-bah, et l'autre parce qu'on lui attribua le meurtre de Salit.

² On peut voir des exemples d'un supplice pareil dans l'*Agdni*, tom. I, fol. 67 r. et 258 r.

³ On peut voir sur ce personnage ce que j'ai dit page 312, et Fakhr-eldin, *Monarch.* man. n° 895, fol. 129 v. et 130 r.

fin il donna l'ordre de le reléguer dans l'île de Dah-lak¹, située dans la mer Rouge, sur la côte d'Afrique. Soleïman, fils d'Abd-almelik, conjura instamment son frère de rétracter cette sentence rigoureuse. Le khalife, fléchi par ses prières, fit partir un messager avec ordre d'emprisonner Ali dans l'endroit où il l'atteindrait, et lui permit bientôt après de fixer sa demeure en Arabie, dans la ville de Hodjr, **حجر**. Sur ces entrefaites Walid vint à mourir, et eut pour successeur son frère Soleïman, qui ne tarda pas à rappeler Ali et à lui permettre d'habiter Damas; mais le fils d'Abdallah, craignant peut-être de n'être pas en sûreté à la cour, ou sur la foi d'une prophétie de Mahomet, se retira dans la province de Scharat, **شراق**², située au midi de la Syrie, sur les confins de l'Arabie, et choisit pour résidence le bourg nommé *Homaïmah*, **الحمية**. Ce fut là qu'il termina sa carrière, l'an 117, ou, suivant d'autres, 118 de l'hégire, à l'âge de quatre-vingts ans. Il fut inhumé dans la ville de Damas, aussi bien

¹ Le poëte Ahwas, **أحوص** fut relégué dans la même île. *Agéni*, tome I, fol. 258 v. et Makrisi, *Moukaffâ*, fol. 99 v. 100 r.

² Ebn-Khaldoun parle de la montagne de Scharat (*Prolégomènes*, fol. 24 v.), qu'il place au nord d'*Akabah-ailah*, en tirant vers l'orient, non loin de Khalil (Hébron), et au midi de Jérusalem. Suivant cet historien, entre cette montagne et la mer de Kolzoum (la mer Rouge), règne le désert de Tabouk. Voyez *Abulfeda Tabula Syriae*, pages 13, 14; *id. Annales*, tome I, page 476; manuscrit arabe n° 629, fol. 2 vers.; Abou'lala, manuscrit arabe n° 1409, page 361; Académie des Belles-Lettres, tome XLVIII, page 406; Burchhardt, *Notes on the Beduins*, tome I, page 28.

qu'un de ses frères; et leurs tombeaux subsistaient encore dans le IX^e siècle de l'hégire¹.

Mohammed, fils d'Ali, naquit l'an 60³ ou 63³ de l'hégire. Il se distinguait par la beauté de ses traits et par la hauteur de sa taille. Si l'on en croit les historiens, il avait seulement quatorze ans et quelques mois de moins que son père. Tous deux avaient l'air aussi jeunes l'un que l'autre, et avaient d'ailleurs dans la physionomie une ressemblance si frappante qu'il était difficile de les distinguer, et que, pour éviter les méprises de ce genre, ils avaient tous deux adopté l'usage de se teindre les cheveux d'une couleur différente : Ali employait une couleur noire, et Mohammed la plante de henna. Mais il se présente ici une difficulté chronologique, qui a bien été sentie par l'historien Ebn-Khallikan. S'il est vrai qu'il n'y eût entre Ali et Mohammed qu'une différence de quatorze ans, comment le premier avait-il pu venir au monde l'an 60 de l'hégire? En effet son père était né au plus tard l'année de la mort du khalife Ali; or le meurtre de ce prince eut lieu l'an 40 de l'hégire. Il faudrait donc conclure de là, ou que Mohammed était né antérieurement à l'année 60, ou que le fils était venu au monde lorsque son père avait au moins vingt ans.

J'ai dit plus haut que les descendants d'Abbas n'avaient, par leur naissance, aucun droit réel à la di-

¹ *Khalil-daheri*, man. 695, fol. 90 r

² *Makrizi*, *loc. laud.* — Ebn-Khallikan, fol. 247 r.

³ *Moudjmel-altawarikh*, fol. 195 v.

gnité de khalife. Eux-mêmes le sentaient bien ; aussi, pour colorer d'une apparence de justice leurs prétentions ambitieuses, ils supposèrent qu'un descendant d'Ali, héritier légitime du khalifat, leur avait fait une cession formelle de tous ses titres. Voici de quelle manière ils racontaient ce fait.

Abou-Haschem-Abd-allah, petit-fils d'Ali¹, et qui se prétendait légitime héritier du titre d'imam, était le confident et le commensal du khalife Soleïman. Il passait son temps, à la cour de Damas, au sein des plaisirs ; mais enfin Soleïman, voyant avec inquiétude l'instruction, l'éloquence et la prudence d'Abou-Haschem, résolut de s'en défaire. Abd-allah fut empoisonné tandis qu'il était en route pour se rendre dans le Hedjaz². Il s'arrêta dans le bourg de Homaimah, descendit chez Mohammed, fils d'Ali, l'institua pour son héritier, lui remit sa correspondance, l'aboucha avec plusieurs Schiites et lui dit en leur présence :
 « Jusqu'à cette heure nous avons cru que l'imamat
 « nous appartenait ; mais aujourd'hui il ne peut plus y
 « avoir de doute à cet égard, et nous rendons hom-
 « mage à la vérité en déclarant que vous êtes l'imam
 « véritable et que vos enfants s'assièront au trône des
 « khalifes. Hâtez-vous de marcher vers la ville de
 « Koufah, où vous trouverez des partisans fidèles. »

¹ Makrizi, *loc. laud.* fol. 63 v. — Ebn-Khaldoun, fol. 73 r. — Fakhr-eldin, *Monarch.* man. ar. 895, fol. 133 v. *Commentaire sur le poème d'Ebn-Abdoun*, man. ar. 1487, fol. 88.

² Ce fut l'an 100 de l'hégire. — Voyez Mirkhond, 111^e partie, fol. 156 r. et v.

Tel est le récit de plusieurs historiens. Mais ici deux questions se présentent : d'abord la cession faite par Abou-Haschem-Abd-allah est-elle un fait incontestable; et, en la supposant telle, pouvait-elle conférer des droits réels et certains à ceux qui en réclamaient le bénéfice? Pour le premier point, il est, je crois, impossible de prononcer avec connaissance de cause. Après tant de siècles, comment un historien oserait-il porter un jugement absolu sur un fait qui nécessairement s'était passé à huis-clos, et autour duquel les prétentions des factions rivales avaient à dessein répandu une obscurité impénétrable? Sur le second chapitre, nous sommes en état d'avoir une opinion mieux établie; et l'on me permettra sans doute d'entrer, à cet égard, dans quelques détails. Abou-Haschem-Abd-allah avait eu pour père Mohammed, fils du khalife Ali, et surnommé *Ebn-Hanfiah*, ¹ ابن الحنفية, parce qu'il avait eu pour mère une femme de la famille de Hanef. Cet homme jouissait, parmi les musulmans, d'une haute considération, dont il était redevable, non-seulement au nom de son père, mais à ses qualités personnelles. Lorsque l'affreuse catastrophe de Kerbela anéantit presque en entier la famille d'Ali, Mohammed crut pouvoir mettre à profit cette circonstance funeste et prit le titre d'imam; mais ses prétentions furent repoussées par la plus grande partie des sectateurs de la famille d'Ali,

¹ J'ai parlé de ce personnage en plusieurs endroits de mon *Mémoire sur la vie d'Abd-allah ben-Zobair*.

qui, d'un commun accord, reconnurent en qualité d'imam Ali, surnommé *Zéïn-alâbedin*, زين العابدين, fils de Hosâïn¹. Il est probable que Mohammed appela intérieurement de cette décision et qu'il continua à nourrir dans son cœur des vœux et des espérances chimériques; mais du moins il cessa de les produire ouvertement, et il se borna à en faire confidence à un petit nombre d'adeptes, qui se donnaient le nom de *Keïsanis*, كيسانية², ou de *Haschemis*, هاشمية³, et qui s'obstinaient à voir dans Mohammed-Ebn-Hanefiah le véritable et légitime imam. Ces idées, ces espérances appuyées sur un fondement ruineux, n'avaient et ne devaient avoir aucune chance de succès. Mohammed, ainsi que je viens de le dire, était à la vérité fils d'Ali, et par conséquent proche parent de Mahomet. Ses nobles qualités, ses vertus lui avaient conféré l'estime de tous les musulmans; mais sa mère appartenait à une famille étrangère. Il n'avait pas dû le jour à Fatimah, la fille du prophète; il ne pouvait donc, comme ses frères Hasan et Hosâïn, invoquer en sa faveur le titre de petit-fils de l'apôtre de Dieu, ce nom qui exerçait sur le cœur d'une bonne partie des musulmans une influence presque magique; un autre sang coulait dans ses veines, et il ne pouvait, avec

¹ Khondémir, *Habib-alsiir*, tom. II, fol. 34 r.

² Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 394 v. tom. II, fol. 12 v. — Schehristani, *Histoire des religions*, man. ar. fol. 9 r. — *Omdat-aldlib*, man. ar. 636, fol. 218 v. — *Djihan-kuschai*, man. pers. de Ducaurroy 36, fol. 154 r. Ebn-Khaldoun, *loc. laud.*

³ Schehristani, fol. 9 v.

aucune apparence de justice, disputer le haut rang d'imam à son neveu Ali-Zéïn-alâbedin, fils de Hosain et arrière-petit-fils de Mahomet. Jamais ni Abd-allah ben-Abbas, ni aucun des hommes influents qui tenaient pour la famille d'Ali n'auraient admis des prétentions chimériques, et Mohammed-Ebn-Hanefiah n'avait aucun espoir d'exciter une révolution en sa faveur. Il se contenta donc de concentrer en lui-même ces rêves d'une ambition déçue et d'entendre les flatteries que lui adressaient quelques partisans isolés au milieu de la grande famille des musulmans.

Abou-Haschem, fils de Mohammed, n'avait hérité de son père que d'un titre sans réalité, que d'espérances complètement chimériques. Cet homme, voué à la dissipation et à une vie voluptueuse, sentait bien qu'il ne parviendrait jamais à s'asseoir sur le trône des khalifes. On peut donc croire qu'il aurait, sans grande répugnance, consenti à résigner un titre qui ne lui assurait aucun avantage, aucune prérogative. Ainsi, en supposant même qu'il eût réellement cédé au petit-fils d'Abbas ses prétentions et ses droits, cette résignation était, dans la réalité, un acte indifférent, qui n'ôtait ni ne donnait rien à personne; et les descendants d'Abbas ne pouvaient, sans impudence, produire en leur faveur un titre aussi mal appuyé.

D'ailleurs, dans les idées des musulmans éclairés, le rang et le nom d'*imam* doivent être inaliénables. Celui à qui la providence a conféré ce titre honorable peut, à la vérité, abdiquer les hautes prérogatives qui y sont attachées et les transmettre à son légitime hé-

ritier ; mais il ne saurait , guidé par le caprice , la pusillanimité ou l'appât d'avantages pécuniaires , faire passer ce rang dans une autre famille . Les musulmans zélés avaient vu avec douleur Hasan , fils d'Ali , céder à Moawiah la dignité de khalife ; mais du moins , si ce prince faible avait cru devoir , pour arrêter l'effusion du sang , souscrire à une transaction peu honorable , il n'avait fait que renoncer temporairement à l'exercice de ses droits ; et il avait eu soin de stipuler qu'à la mort de Moawiah la famille d'Ali reprendrait possession du rang suprême . Si , dans la suite , le khalife Mamoun désigna pour son successeur Ali , surnommé *Ridâ* , l'un des descendants d'Ali , ce prince fut , dans cette circonstance , guidé par un motif qui ne pouvait que lui faire honneur . Il sentait intérieurement que la famille dont il faisait partie avait , au mépris de la justice , usurpé un trône où la famille d'Ali aurait dû s'asseoir . Tourmenté par ce scrupule , affligé de voir les prétentions de la branche déchue allumer dans l'empire musulman des incendies continuels , faire couler des flots de sang , il résolut de terminer ces catastrophes déplorables en rendant , après sa mort , le titre de khalife à ceux qui n'auraient pas dû le perdre . Par conséquent l'acte tenté par ce prince , et dont le hasard ou le crime empêcha la réalisation , n'avait pas pour objet une cession , mais une restitution de droits .

D'après les détails que je viens de réunir , tout lecteur impartial jugera , ce me semble , que la prétendue résignation faite au profit des Abbassides par

Abou-Haschem-Abd-allah n'aurait été pour eux d'aucune utilité réelle, et que leurs véritables titres se fondèrent exclusivement sur l'intrigue et la force.

A cette époque¹ plusieurs habitants de la province du Khorasan s'étaient rendus en Arabie avec l'intention de chercher celui à qui appartenait le titre d'imam, bien persuadés qu'une si haute dignité ne pouvait être le partage que d'un homme distingué à la fois par la noblesse de sa naissance, par sa piété et sa munificence. Ayant, dit-on, consulté un des enfants d'Ali, qui leur désigna Mohammed, ils allèrent trouver celui-ci avec un vif empressement. Mohammed, flatté de leurs avances, choisit le Khorasan pour sa province favorite. Il disait à ce sujet : « Je ne vois
« dans tout l'empire musulman aucun lieu où l'on ne
« suive un parti différent du nôtre : les habitants de
« Koufah sont dévoués aux enfants d'Ali, ceux de
« Basrah à Othman, ceux de Syrie à Sofian et à Mer-
« wan, ceux du Djezirah (la Mésopotamie) sont Kha-
« redjis, ceux de Médine professent un attachement
« sincère pour Abou-Bekr et Omar; mais une partie
« d'entre eux incline pour les *Talabis* (les partisans
« d'Ali); au lieu que le Khorasan renferme une po-
« pulation nombreuse, forte et belliqueuse, qui est
« libre de toute espèce de préventions pour un parti
« quelconque. » D'après ces réflexions, Mohammed se hâta d'envoyer dans le Khorasan Mohammed ben-Habisch et Abou-Âkremah-alsarradj (le sellier), père de Mohammed Sâdek (le véridique); mais en même temps,

¹ Makrizi, *Moukaffâ*, fol. 63 v.

mais sans désigner nommément aucun membre de cette famille. A mesure que ces exhortations faisaient des prosélytes, ils remettaient leurs lettres d'adhésion à Maisarah, qui les envoyait à Mohammed. Lorsque

même sens. Le mot رضا, qui signifie *approbation*, désigne celui qui est approuvé, probablement de Dieu. Plusieurs passages de l'historien Abou'Imahasen (man. arabe 659, fol. 158 v. 165 v. et 181 r.) et d'Ebn-Athir (*Kamel*, tom. I, fol. 164 v.) nous offrent cette expression : يدعو الى الرضى من آل محمد. C'est ainsi que, plus tard, Mamoun, ayant désigné pour héritier présomptif du khalifat Ali fils de Mousa, lui donna le surnom de *Aïda* الرضا من آل محمد (*Kamel*, tom. I, fol. 119 rect.). Le mot رضا ou رضى, employé comme adjectif, se trouve dans les plus anciens monuments de la littérature arabe. Dans un poëme de Zohaïr (man. d'Asselin, fol. 59 vers.), on lit : فهم رضا وهم عدل : et la glose explique le mot رضا par يرضون. Dans le *Sirat-al-resoul* (man. ar. 629, fol. 104 v.), on lit : فاتكم عندنا رضا « Vous êtes approuvés de nous, » et dans les *Annales de Tabari* (*Tabaristanensis Annales*, t. 1, p. 34) : انت لصالح المسلمين : رضا « Tu es choisi (de Dieu) pour l'utilité des musulmans. » On voit facilement combien cette expression ambiguë, الرضا من آل محمد, était commode pour les Abbassides. Ces hommes fourbes et rusés, qui ne voulaient dire leur secret qu'au dernier moment, qui ne révélaient leurs prétentions qu'à un petit nombre d'adeptes, se servaient habilement du nom de Mahomet, et laissaient chacun deviner, au gré de ses affections, quel était le parent du prophète qui aspirait au khalifat. De cette manière, les descendants d'Ali, persuadés que leur famille étant exclusivement en possession d'un droit inaliénable à la dignité d'imam, aucune autre branche ne pouvait y prétendre, ne doutaient pas qu'on ne travaillât pour eux. En conséquence, ils se prêtèrent sans aucune répugnance à favoriser un mouvement qu'ils auraient repoussé de tout leur pouvoir, s'ils avaient pu en pressentir la tendance.

l'on eut réuni soixante et dix hommes sur lesquels on pouvait compter, Abou-Mohammed-Sâdek choisit dans ce nombre douze chefs, appelés *nakib*, نقيب, dont voici les noms : Abou-Ali-Soleïman ben-Kethir, affranchi de la tribu de Khoznah, Abou-Oaïnah-Mousa ben-Kaab-Temimi, Abou-Nasr-Malek ben-Haïthem, Abou-Ahmed-Kasem ben-Modjaschi-Temimi, Abou'l-nadhîr-Lahez ben-Koraït, Abou'lhakam-Isâ ben-Aïan, Abou-Hamzah-Amrou ben-Aïan-Khozaï, Abou-Abd-alhamid-Kahtabah ben-Schabib-Taï, dont le vrai nom était Ziad, Abou-Ismaïl-Schibl ben-Tahman-Rabaï, الربيعي, Abou'Inedjm-Amran ben-Ismaïl, affranchi d'Abou-Moaït, Abou-Daoud-Khâled ben-Ibrahim, et Abou-Mansour-Talhah ben-Rozaïk ; quelques historiens substituent à Abou'Inedjm, Ziad ben-Saleh, et à Isâ ben-Aïan, Ala ben-Horaïth. Mohammed leur écrivit une lettre contenant les instructions qu'ils devaient suivre, en toute occasion, comme règle de leur conduite.

Sur ces entrefaites, Mohammed s'étant rendu à la cour du khalife Hescham ben-Abd-almelik, ce prince, en le voyant entrer, lui demanda quel motif l'amena. Mohammed répondit qu'une affaire était l'objet de son voyage : « Eh bien, dit Hescham, attends, pour
 « la terminer, cet empire, qui est le but des espérances
 « de toi et des tiens, en faveur duquel vous produisez
 « des traditions du prophète, et pour lequel vous for-
 « mez d'avance vos jeunes gens. — Prince des croyants,
 « répondit Mohammed, Dieu me garde d'avoir de pa-
 « reilles pensées ! » Hescham ajouta : « Le gouverneur
 « du canton que tu habites nous a écrit pour nous in-

par le conseil d'Abou-Haschem, il fit partir, pour la ville de Koufah, Haïan-attar (le parfumeur) et Abou-Rabbah-Maï Sarah, ابو رباح ميسرة, affranchi, مولى, des Benou-Asad; car Abou-Haschem avait pris soin de lui désigner, parmi les habitants de cette ville, ceux sur lesquels il pouvait compter. Bientôt après des schiites du Khorasan arrivèrent chez Mohammed, quinze jours après la naissance de son fils Abou'l-abbas. Mohammed leur présenta cet enfant, enveloppé dans une grosse étoffe, ذرقية, et leur dit : « Voici votre maître, celui à qui est réservé l'accomplissement de nos projets. » Ces hommes s'empresèrent de baiser respectueusement les mains et les pieds du futur khalife.

Raïtah, fille d'Obaïd-allah, de la famille de Harreth, était épouse d'Abd-allah, fils du khalife Abd-almelik. Devenue veuve, elle fut recherchée par Hadjadj, frère d'Abd-allah, qui la prit pour femme, mais ne tarda pas à la répudier. Sur ces entrefaites Mohammed, fils d'Ali, arriva de la province de Scharat, avec l'intention de se trouver à une expédition qui devait avoir lieu, pendant l'été, sur les terres de l'empire grec¹. Il demanda à Omar ben-Abd-alaziz, qui à cette époque était en possession de la dignité de khalife, la permission d'épouser Raïtah. Ce prince déclara qu'il n'y voyait aucune difficulté, et que cette princesse pouvait disposer de sa personne. Le mariage fut célébré dans la ville de *Hädker-Kinnaserin*,

¹ Makrizi, *loc. laud.* fol. 63 v. — *Djami-ahikaidt*, man. pers. de l' Arsenal. n° 15 a, fol. 65 r. et v.

dans la maison de Talhah, fils de Malek, de la tribu de Tai. De cette union naquit Abou'labbas-Abdallah, surnommé *Saffah*, qui vint au monde en l'année 100 ou 101 de l'hégire; d'autres écrivains reportent la naissance de ce prince à l'année 110 de l'hégire¹. Son frère Abou-Djafar-Mansour était né l'an 96 de la même ère².

Mohammed avait coutume de dire³ : « Attendons
« trois circonstances favorables : la mort du tyran Ié-
« zid, la fin du siècle et une révolte dans la province
« d'Afrikiah : alors les daïs (missionnaires), دعاة, com-
« menceront à proclamer nos droits. Bientôt après nos
« partisans se mettront en marche des contrées de
« l'Orient, et continueront leur route jusqu'à ce qu'ils
« fassent faire halte à leurs chevaux dans les plaines du
« Magreb (l'Afrique), et qu'ils fassent sortir du sein de
« la terre les trésors qu'y ont jadis enfouis les géants.»

En effet, Iézid, fils d'Abou-Moslem, ayant été massacré dans la ville d'Afrikiah, l'an 102⁴, et sa mort ayant été suivie d'un soulèvement des Berbers, Mohammed envoya ses émissaires dans le Khorasan, avec ordre d'inviter en secret les habitants à se déclarer pour l'élu d'entre la famille de Mohammed⁵,

¹ *Moudjmel-altawarikh*, fol. 202 r.

² *Ib.* fol. 201 r.

³ Makrizi, *loc. laud.* fol. 64 r.

⁴ Abou'lmahasen (*Histoire d'Égypte*, man. ar. 659, fol. 79 r.) l'appelle يزيد بن مسلم.

⁵ Ces mots الرضا من آل محمد sont une expression consacrée qui se retrouve dans d'autres passages, et toujours avec le

« former que ses prédécesseurs l'ont remis, sur les im-
« positions de plusieurs années, et sans aucun motif
« légitime, une somme de cent mille dirhems; il faut
« acquitter sans délai cette dette. » Aussitôt il donna
ordre que Mohammed fût arrêté, exposé aux rayons
du soleil, et appliqué à une torture cruelle.

Dans l'armée du khalife se trouvait, à cette époque, un homme appelé Abou-Mousa-Isa ben-Ibrahim, sellier de profession. Il avait auprès de lui Abou-Moslem, qui lui servait de domestique, et apprenait sous lui son métier. Isa, qui était un des chefs des schiites dans la ville de Koufah, jouissait d'une fortune considérable. Il transportait et débitait les selles et les harnais de sa fabrique à Isfahan, dans le Djebel, à Rakkah, à Nesibin, à Amid et dans les contrées voisines. Ayant réuni plusieurs schiites opulents, il alla avec eux trouver Salem, secrétaire de Hescham; ils se rendirent caution de la somme que l'on exigeait de Mohammed, et en effet, ils commencèrent dès ce moment à acquitter cette dette en divers paiements. Pendant cet intervalle, Abou-Moslem fut plusieurs fois envoyé par son maître auprès de Mohammed, pour lui porter des lettres, des présents, et l'instruire de tout ce qui se passait. Aussitôt que les cent mille dirhems eurent été complètement acquittés, Hescham, cédant aux sollicitations qu'on lui adressait, mit en liberté Mohammed, qui reprit aussitôt le chemin de Homaimah. Abou-Mousa le sellier partit pour la ville de Koufah, emmenant avec lui Abou-Moslem, qui était alors âgé de vingt ans.

Hescham¹, instruit des prétentions et des menées de Mohammed, avait formé le dessein de le faire arrêter avec ses enfants, et de les condamner à une prison perpétuelle. « Ces hommes-là, disait-il, prétendent que le khalifat doit leur appartenir; déjà tous les yeux se fixent sur eux, et l'on attend la réussite de leurs espérances ambitieuses. » Saïd-ben-Walid, surnommé Abresch-Kelbi, prit alors la parole et répondit à Hescham : « S'il est dans les décrets de la Providence que les membres de cette famille doivent obtenir la dignité de khalife, ils y parviendront infailliblement, en dépit de tous les obstacles. Gardez-vous de rompre avec eux et d'offenser ainsi le Dieu très-haut. En les traitant avec bienveillance vous ferez une chose utile à votre postérité. Si au contraire les espérances dont vous parlez ne doivent point réussir, quelles craintes peut vous inspirer un projet chimérique? Dans ce cas, les inquiétudes que vous témoigneriez n'auraient d'autre effet que d'attirer sur cette famille l'attention générale. » Hescham, persuadé par ce raisonnement, renonça au projet de tourmenter davantage Mohammed.

Le même khalife, étant un jour assis dans un belvédère, aperçut de loin une troupe d'hommes à cheval. Il donna ordre à un de ses pages d'aller reconnaître quels étaient ces voyageurs. L'officier s'avança à leur rencontre, et leur demanda qui ils étaient. Ils répondirent : « Voici Mohammed, fils d'Ali, accompagné de ses frères. » Le page leur ayant demandé quel motif

¹ Makrizi, *loc. laud.* fol. 64 ».

les amenait, ils répondirent : « Nous venons nous
 « plaindre au prince des croyants de la position fâ-
 « cheuse dans laquelle nous nous trouvons, et des
 « dettes qui pèsent sur nous. » Cet homme ayant rap-
 porté à Hescham cette réponse, le khalife lui ordonna
 d'aller dire à Mohammed : « Retourne d'où tu viens,
 « et attends le moment où tes dettes et celles de tes
 « frères seront acquittées par le fils de Harethiah, *ابن
 الحارثية*, c'est-à-dire Abou'labbas. » Mohammed répondit
 au page : « Va dire de ma part au prince des croyants :
 « S'il est vrai que le fils de Harethiah doive un jour
 « être assis au rang suprême, que risquez-vous à lui
 « accorder une faveur qui vous assure des droits à sa
 « reconnaissance ? Si au contraire la chose ne doit point
 « avoir lieu, pourquoi, sur une crainte chimérique,
 « nous privez-vous de vos dons et de vos bienfaits ? »
 Hescham dit à l'envoyé : « Va annoncer à Mohammed
 « que sa demande lui est accordée ; mais en même
 « temps force-le, lui et sa suite, de partir sur-le-champ. »
 Mohammed demanda et obtint la permission de se re-
 poser, alléguant que lui et ses compagnons étaient ac-
 cablés de fatigue. Lorsque la nuit fut venue, il alla
 trouver un des courtisans de Hescham, et lui offrit
 de l'argent. Cet homme refusa, et lui demanda quel
 était le fils de Harethiah. Mohammed lui montra
 Abou'labbas, qui était encore dans l'enfance. Ensuite
 il partit pour retourner dans la province de Scharat.

Mohammed¹, ainsi que nous l'avons dit plus haut,
 avait envoyé dans le Khorasan un émissaire qui y

¹ Makrizi, *loc. laud.* fol. 65.

résida jusqu'à sa mort. Suivant un autre récit, Kahtabah et Soleïman ben-Kethir s'étaient rendus dans la ville de Koufah; mais ni l'un ni l'autre ne connaissaient encore quel était l'imam. Ils firent le voyage de Médine, et allèrent consulter, sur cet objet, Mohammed, petit-fils de Hosain, qui leur répondit : « L'imam est de notre famille, et se trouve actuellement en Syrie. » Ayant eu occasion de rencontrer Mohammed, fils d'Ali, ils s'entretenirent avec lui de l'objet qui les occupait, et le pressèrent d'envoyer avec eux dans le Khorasan un homme affidé. Il choisit pour cette commission Abou-Akramah-Sâdek, dont le véritable nom était Ziad ben-Dirhem, qui résidait alors dans la ville de Koufah, et qui, dès qu'il eut reçu la lettre, se mit en marche pour le Khorasan, avec Kahtabah et Soleïman. Suivant d'autres, ce fut à Maï Sarah que Mohammed écrivit, pour lui recommander d'envoyer dans cette province un homme de confiance; et Maï Sarah choisit aussitôt Abou-Akramah. Celui-ci, dès qu'il fut arrivé dans le Khorasan, prit le nom de Mâhân et le prénom d'Abou-Mohammed. Il résida dans cette contrée jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, Asad fils d'Abd-allah, qui vint commander dans la province comme délégué de son frère Khâled, sous le khalifat de Hescham, fils d'Abd-almelik. Djeblah, fils d'Abou-Rawad, ayant dénoncé Abou-Akramah et ses associés, Asad fit mettre à mort Abou-Akramah. Abou-Daoud-Khaled ben-Ibrahim reçut une bastonnade de mille, ou, suivant d'autres, de trois cents coups. Mais bientôt le gouverneur, cédant à des sollicitations et à des pré-

sents, mit les accusés en liberté. Mohammed laissa passer une année sans envoyer dans le Khorasan aucun émissaire; ensuite il fit partir Abou-Hasan Kethir ben-Saad, qui remplit sa mission l'espace de trois ans. On choisit pour le remplacer Ammar ben-Iezdad, qui prit le nom de Khaddasch ben-Iezid. On dit que cet Ammar était un potier de terre, natif de Hirah, et chrétien de religion, mais qui, ayant embrassé l'islamisme, au moins en apparence, exerçait à Koufah la profession de maître d'école, معلم. Après la mort de Maisarah, Mohammed nomma à sa place Bekir ben-Mahan Abou-Haschem, ou, suivant d'autres, Salem l'aveugle, surnommé Abou'lfadi, que Maisarah, par son testament, avait demandé pour successeur, et Salem fut remplacé par Bekir. Ce fut ce dernier qui envoya Ammar dans le Khorasan. Cet émissaire fut à peine arrivé dans cette province, qu'il osa changer les règles prescrites par l'imam, qu'il tint une marche tout opposée à celle qu'avaient suivie ses prédécesseurs, et exerça une autorité arbitraire et tyrannique; et l'on disait communément: « Khaddasch a violé les lois de la religion, » خدش خدش الدين. Aussi il mécontenta les partisans de Mohammed, qui se soulevèrent contre lui et le massacrèrent. Suivant d'autres, il fut mis à mort et crucifié par ordre d'Asad, fils d'Abd-allah.

Sur ces entrefaites, le khalife Heschem, ayant destitué Khaled, fils d'Abd-allah, Asad, son frère, fut enveloppé dans sa disgrâce et quitta le Khorasan. Heschem nomma au gouvernement de cette province

Djenid, fils d'Abd-arahman, ensuite Aschres, fils d'Abd-allah Soleïmir, puis Asem, fils d'Abd-allah. Ensuite il rendit ce commandement à Khaled, qui nomma encore une fois Asad pour son délégué. Ce dernier s'attacha à poursuivre les partisans de Mohammed, fils d'Ali. Dès qu'il pouvait découvrir un missionnaire ou un adepte, مدعو, il lui faisait trancher la tête et mettre son corps en croix. A force de recherches, on arrêta Soleïman ben-Kethir, Mâlek ben-Haïthem, Mousâ ben-Kaab, Lâhez ben-Koraït, Khâled ben-Ibrahim et Taihah ben-Rozaïk. On les fit comparaître en présence du gouverneur, qui leur dit : « Pervers « que vous êtes, ne vous ai-je point eu jadis en mon « pouvoir, et ne vous ai-je point fait grâce? » Ils répondirent : « Nous ne professons d'obéissance que pour « notre maître, le prince des croyants Hescham; et « les rapports qu'on lui a faits sont dénués de vérité. » Asad fit appeler Mousâ ben-Kaab, et lui dit : « O « homme aux belles dents, يا ذا الثنايا, tu prétends « donc attaquer ma personne et détruire sourdement « mon autorité, afin de pouvoir séduire ce peuple et lui « faire adopter tes idées chimériques. » Ensuite il commanda qu'on lui mit à la bouche une bride d'âne, ou, suivant d'autres, un mors de cheval, et le fit traîner par terre jusqu'à ce que ses dents furent brisées; ensuite on lui meurtrit le nez. Lâhez reçut trois cents coups de fouet, et fut mis en prison. Cependant quelques Arabes de la tribu d'Azad, ayant sollicité en faveur des accusés, et ayant certifié leur innocence, obtinrent leur élargissement. Sur ces entrefaites, Be-

kir se rendit dans le Khorasan, où il s'attacha à réparer le mal qu'avait fait Ammar, et ramena tout le monde à l'obéissance de l'imam et à l'observation des règles qu'il avait prescrites. Se voyant près de sa mort, il légua ses fonctions à son gendre, le daï Soleïman ben-Hafs-Abou-Selmah, qui était changeur de profession, ou, suivant d'autres, vinaigrier. En même temps il écrivit à l'imam Mohammed fils d'Ali, pour lui faire part du choix qu'il avait fait d'un homme distingué sous le rapport de sa naissance, de ses principes et de sa franchise. Mohammed approuva la chose et investit Abou-Selmah des pouvoirs qu'avait exercés Bekir ben-Mâhân. A cette époque, c'était Soleïman ben-Kethir qui avait la direction générale des affaires des Abbassides dans le Khorasan. Asad étant mort dans cette province, Khaled en confia le gouvernement à Djafar ben-Handhalah Behrani. Bientôt après, Khaled perdit le gouvernement de l'Irak, et eut pour successeur Iousouf ben-Omar. Le khalife Hescham donna l'administration du Khorasan à Nasr ben Saïïar, auquel il recommanda de correspondre avec Iousouf.

Ce fut l'an 120 que Nasr fut nommé gouverneur du Khorasan¹. Nasr ben-Saïïar fut confirmé dans le gouvernement de cette province par Walid, Iézid, Ibrahim et Merwan, qui occupèrent successivement le trône des khalifes².

¹ Mirkhond, *Rouzat*, III^e part. fol. 165 r.

² Nikbi-ben-Masoud, man. pers. 61, fol. 365 r. — Tabari, trad. pers. man. pers. de Ducaurroy 28, fol. 458 v. — El-Macini, *Historia Saracénica*, pag. 91.

Cependant Soleïman ben-Kethir¹, Lâhez ben-Korraït, Kahtabah ben-Schabib et quelques autres personnes se rendirent auprès de Mohammed, apportant avec eux des sommes d'argent et des étoffes qu'ils lui offrirent en présents. Mohammed leur dit : « Je ne
 « pense pas que vous me revoyiez après cette année.
 « Si je viens à mourir, reconnaissez pour votre maître
 « mon fils Ibrahim, que je vous recommande, ainsi
 « que je vous ai recommandés à lui. »

Mohammed mourut l'an 124, ou, suivant d'autres, 125 de l'hégire, à l'âge de soixante-trois ou soixante-sept ans, laissant douze fils, au nombre desquels se trouvaient Abd-allah-Abou'abbas, Abd-allah-Abou-Djafar et Ibrahim l'imam. Celui-ci hérita des droits de son père.

Arrivé à cette époque de l'histoire que nous avons entrepris d'écrire, nous devons nous arrêter un moment pour faire connaître un homme que nous avons déjà nommé, et qui va jouer un rôle bien important dans la révolution qui mit les descendants d'Abbas sur le trône : on sent que je veux parler d'Abou-Moslem.

(*La suite à un prochain numéro.*)

¹ Makrizi, *Moukaffû*, fol. 65 v.